

PROGRAMME
ET OBJECTIFS
DES NATIONS
UNIES AU
CAMEROUN

CAMEROUN

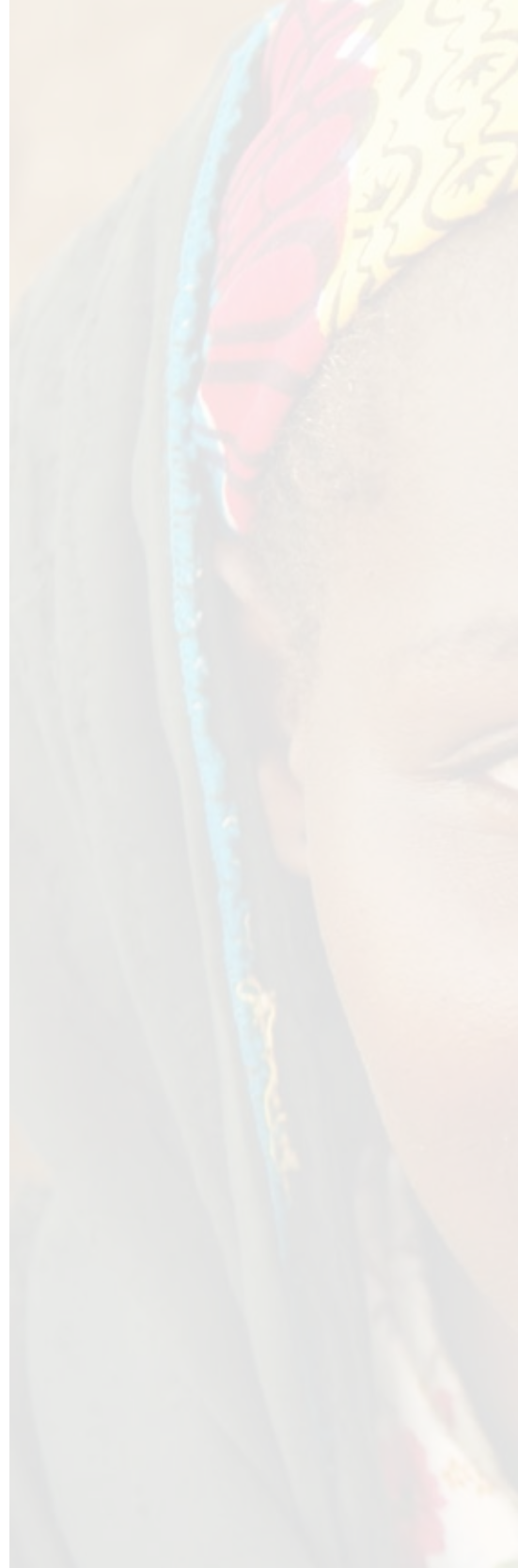


“L’être humain au cœur du développement”



Nations Unies

*“L’être humain
au cœur du
développement”*

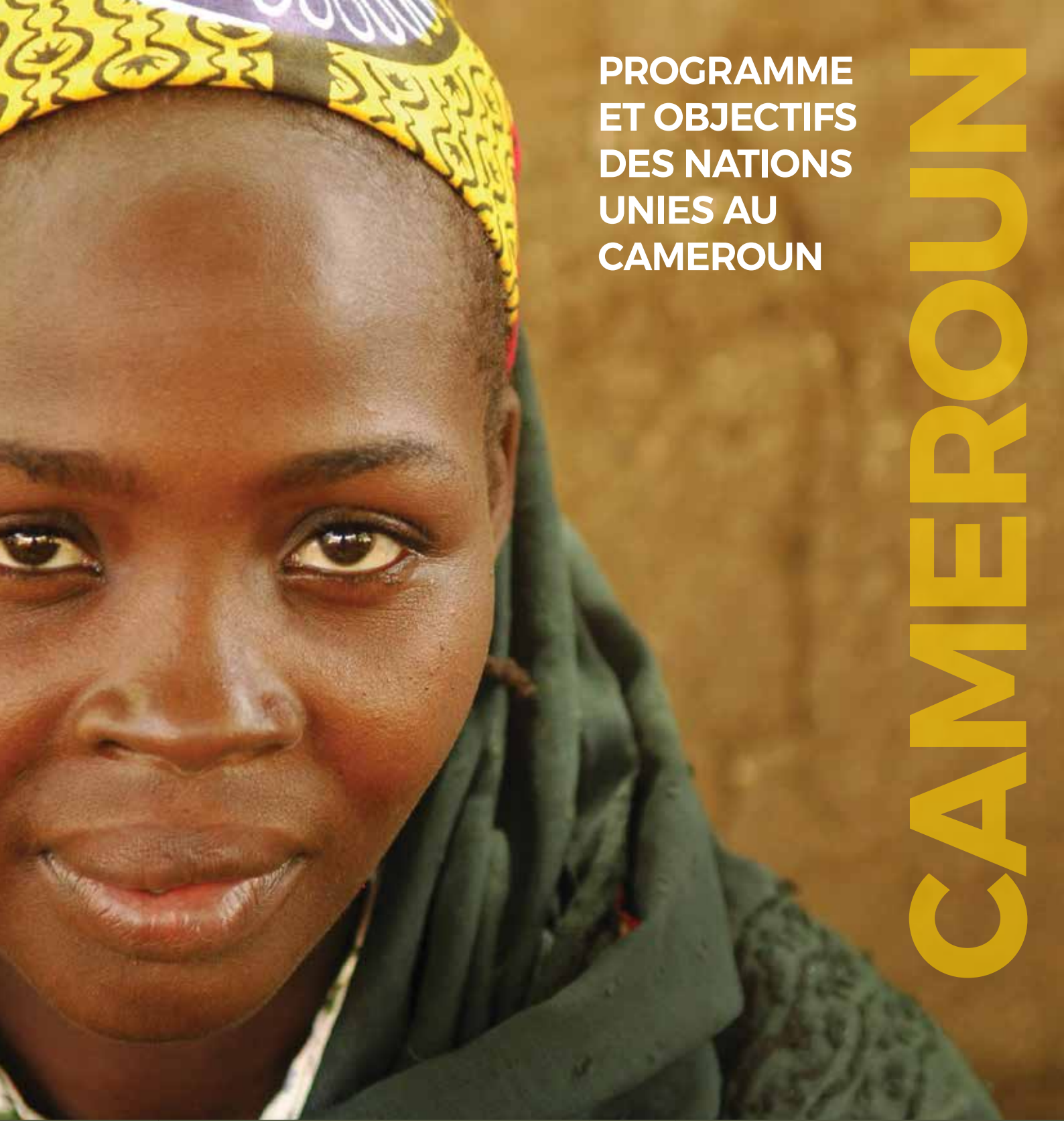


CRÉDITS

Production : Julie Pudlowski Consulting

Photographie : © UNICEF/Pudlowski ; © UNICEF/Catton ; © UNFPA, © UNHCR/Burgois

2018 © UN Cameroun



PROGRAMME
ET OBJECTIFS
DES NATIONS
UNIES AU
CAMEROUN

CAMEROUN



Nations Unies

LISTE DES SIGLES ET ACRONYMES

AENF	Alphabétisation et Education Non-Formelle	ONU Femmes	Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
AGR	Activités Génératrices de Revenus	ONUDI	Organisation des Nations Unies pour le Développement Industriel
ARV	Antirétroviraux	ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies de Lutte contre le VIH/SIDA
AVCI	Années de Vie Corrigées de l'Incapacité	PAM	Programme Alimentaire Mondial
BIT	Bureau International du Travail	PAPEF	Programme d'Appui à la Promotion de l'Entreprenariat Féminin
CEA	Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique	PDC	Plan de Développement Communal
CMC	Centre Multimédia Communautaire	PME	Petite et Moyenne Entreprise
CNUDHD	Centre des Nations Unies pour les Droits de l'Homme et la Démocratie	PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
CPFF	Centre de Promotion de la Femme et de la Famille	PNUAD	Programme des Nations Unies pour l'Aide au Développement (ou UNDAF)
CPS	Chimio-prévention du Paludisme Saisonnier	PTME	Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant
CTD	Collectivité Territoriale Décentralisée	PVID	Pensions de Vieillesse, d'Invalidité et de Décès
CSI	Centres de Santé Intégrés	RCA	République Centrafricaine
CWEN	Cameroon Women Entrepreneurship Network	SAM	Severe Acute Malnutrition (Malnutrition Sévère)
DaO	Delivering as One	SIDA	Syndrome d'Immunodéficience Humaine
DSCE	Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi	SIGE	Système d'Information et de Gestion de l'Education
EP	Equipe Pays	SNU	Système des Nations Unies
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture	TIC	Technologies de l'Information et de la Communication
FCFA	Franc des Colonies Françaises d'Afrique	TMN	Tétanos Maternel et Néonatal
FOSA	Formations Sanitaires	UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
GICAM	Groupement Inter-Patronal du Cameroun	UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
HIMO	Haute Intensité de Main d'Œuvre	UNHCR	Agence des Nations Unies pour les Réfugiés
IDH	Indice de développement humain	UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
IEC	Information, Education et Communication	UNRCO	Coordinateur Résident des Nations Unies
MAM	Malnutrition Aiguë Modérée	VNU	Programme des Volontaires des Nations Unies
MAPI	Manifestations Post-vaccinales Indésirables	VAE	Validation des Acquis de l'Expérience
MICS	Multiple Indicator Cluster Surveys (enquête par grappes à indicateurs multiples)	VBG	Violences Basées sur le Genre
MILDA	Moustiquaires Imprégnés à Longue Durée d'Action	VIH	Virus de l'immunodéficience humaine
OIM	Organisation Internationale pour les Migrations		
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement		
OMS	Organisation Mondiale de la Santé		





TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	8
Le Cameroun en un coup d'œil	10
Les Nations-Unies au Cameroun	12
Priorités du Programme	14
Opportunités d'emplois décents & inclusion sociale	16
Santé & Nutrition	24
Education et Formation Professionnelle	34
Résilience, relèvement précoce & sécurité alimentaire	40
Information Financière	46
Liste des agences présentes au Cameroun	50

AVANT-PROPOS

Avec une perspective de recul sur la période qui vient de s'achever, nous sommes fiers de dire que, malgré un contexte de double crise sécuritaire et humanitaire qui frappe le pays depuis 2013 et qui a nécessité de repenser le cadre de coopération initialement conçu afin d'adapter les actions aux exigences du terrain, le Plan cadre des Nations Unies pour l'Aide au Développement (PNUAD) 2013-2017 a construit des utilités réelles dans le pays dans des domaines aussi variés que la planification économique, l'emploi, les services sociaux de base notamment de santé et d'éducation, la décentralisation, les changements climatiques et la gestion des risques et catastrophes.

Désormais zone d'urgence humanitaire, le Cameroun doit relever le défi supplémentaire de mettre en place des stratégies ambitieuses de relèvement précoce post-crise pour accompagner le retour à l'autonomie des communautés. C'est là l'un des objectifs phare du présent PNUAD, 4ème génération du cadre programmatique pays produit par le Système des Nations Unies (SNU) au Cameroun, qui couvrira la période 2018-2020.

Le programme, élaboré en étroite collaboration avec le Gouvernement camerounais et sous le leadership national, est le fruit de l'expertise collective de 16 Agences, dont les avantages comparatifs et les ressources mutualisées sont mis au service d'un objectif unique, commun à tous les acteurs : doter le pays des capacités de sa vision de développement à long terme de faire du Cameroun, à l'horizon 2035, un pays émergent démocratique et uni dans sa diversité.

Le PNUAD 2018-2020 se focalisera prioritairement sur les Régions de l'Extrême-Nord, de l'Est, du Nord et de l'Adamaoua, particulièrement touchées par la crise humanitaire. Les interventions du SNU s'inscriront cependant dans une perspective plus large et plus globale visant à adresser les défis structurels de développement du pays, notamment la réalisation de son dividende démographique, la transformation structurelle de son économie, la prévention des conflits et le maintien de la cohésion sociale ainsi que la gestion des risques environnementaux.

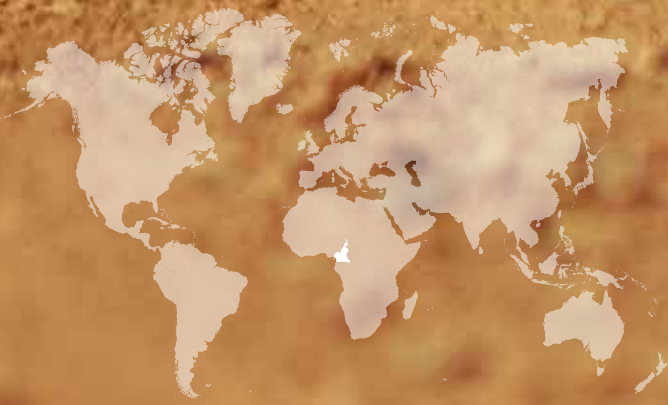
Le Cameroun est un pays au potentiel immense et les années à venir sont une opportunité unique de renforcer les partenariats avec le Gouvernement et les autres parties prenantes majeures. Unis dans l'action, le SNU, partenaire privilégié, engagé au bien-être du pays et de sa population, et porte-parole pour les droits des plus marginalisés et des plus vulnérables, est résolu à poursuivre dans ses efforts pour la construction d'une économie solide, diversifiée et résiliente, la réduction des inégalités et des vulnérabilités, le renforcement de la transition entre l'humanitaire et le développement, et propulser ainsi le pays vers un développement économique, social et environnemental inclusif et équitable.

Avec mes sincères remerciements,

Mme Allegra Maria Del Pilar Baiocchi

Coordonnateur Résident
du Système des Nations Unies au Cameroun





LE CAMEROUN EN UN COUP D'ŒIL

Situé en Afrique centrale dans l'embouchure du Golfe de Guinée, le Cameroun couvre près de 475 650 Km² et partage ses frontières terrestres avec la République fédérale du Nigéria à l'ouest, les Républiques du Congo, du Gabon et de Guinée Equatoriale au sud, la République Centrafricaine à l'est, la République du Tchad au nord-est et est bordé au Nord par le Lac Tchad.

La population camerounaise est estimée à 23,6 millions d'habitants, soit une densité moyenne de 46 habitants au Km² et est composée d'une mosaïque de quelques 230 ethnies et langues aux identités culturelles spécifiques. Les religions dominantes sont le christianisme (35 % de la population) et l'islam (25 % de la population).

La démographie du pays est vigoureuse, avec un taux de croissance démographique entre 2,4 % et 2,6 % en moyenne par an et un taux de natalité de 22,5 %. 43 % de la population a entre 10 et 24 ans, 33 % ont moins de 15 ans et seuls 3,5 % ont plus de 65 ans. Vivant majoritairement en milieu urbain (52 % de la population), l'important dynamisme démographique entretient une urbanisation rapide et mal maîtrisée et exerce une très forte pression sur les infrastructures sociales et sur le marché de l'emploi.

Après l'âge d'or des années 70, l'économie camerounaise a connu, à partir du milieu des années 80 une décennie de profonde crise qui a fortement déstructuré et déstabilisé son organisation. Avec l'appui des institutions financières internationales, des politiques d'ajustement structurel ont été adoptées et permis de rétablir un équilibre au niveau macroéconomique. Pour autant, le pays n'est pas parvenu à combler l'important "déficit social" accumulé durant les années de crise et la croissance retrouvée est demeurée timide.

En 2009, un nouveau cadre stratégique - le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (DSCE) a été adopté en vue de permettre au pays de réaliser

l'ambition de devenir, d'ici 2035, "un pays émergent, démocratique et uni dans sa diversité". A cette fin, le pays a initié une politique globale d'ouverture économique, a diversifié sa structure économique (axée notamment sur l'extraction des hydrocarbures, les BTP, les transports, les télécommunications et les services bancaires), et la variété de ses partenaires commerciaux internationaux.

Affichant une bonne capacité de résilience dans un environnement international défavorable, le Cameroun commence à récolter les fruits de ses nombreux efforts déployés. Ainsi, son indice de développement humain (IDH) est passé de 0,415 en 2000 à 0,512 en 2015, et depuis 2010, le pays affiche des performances économiques en nette amélioration avec un taux moyen de croissance économique de l'ordre 4,7 % sur la période 2010-2014 (5,8 % en 2015).

La croissance économique demeure cependant encore fragile à ce jour et surtout, se situe en dessous des objectifs prévus par le DSCE (+6,3 % en moyenne sur 2013-2014) et largement en décalage des objectifs de la vision d'émergence (+7,0 % en moyenne sur 2013-2014). Les nombreux déficits sociaux accumulés durant les années de crise persistent : sous-emploi endémique (79 % en 2014), précarité, revenus dérisoires, faible salarisation et absence de sécurité sociale. Ces déficits sont particulièrement criant dans les zones rurales et les régions septentrionales, et touchent principalement les jeunes, les ménages pauvres, les diplômés et les femmes. De nouvelles menaces sont par ailleurs apparues avec la survenance de crises sécuritaires à l'Est et dans l'Extrême-Nord du pays.

C'est dans ce contexte que les Agences onusiennes travaillent main dans la main, de pair avec le gouvernement camerounais et autres partenaires pour le développement, afin de permettre au Cameroun de réaliser sa vision de développement.

LES NATIONS-UNIES AU CAMEROUN

Le Plan Cadre des Nations Unies pour l'Assistance au Développement (**PNUAD**) est le cadre de référence de l'ensemble des interventions du Système des Nations Unies (SNU) au Cameroun. Il est le programme unique qui réunit les Agences des Nations Unies autour d'une stratégie commune et se décline de manière opérationnelle en des plans de travail et programmes conjoints. Fruit d'un processus participatif entre l'administration nationale camerounaise, la société civile, les autres partenaires au développement et toutes les Agences du SNU résidentes et non résidentes au Cameroun, son objectif est de répondre aux priorités nationales de développement telles que définies au cours de chaque cycle de coopération. A ce jour, quatre cadres programmatiques ont ainsi été adoptés. Le PNUAD 2018-2020 est le dernier en date.

Aux côtés de le PNUAD, figure depuis 2010 un autre cadre de référence à toutes les interventions de développement au Cameroun : le Document de Stratégie pour la Croissance et l'Emploi (**DSCE**) dont l'échéance est en 2020. Le DSCE vient opérationnaliser la vision de développement à long terme du Cameroun de devenir un pays émergent d'ici à l'horizon 2035 et est axé sur trois stratégies globales :

- 1) la Stratégie de croissance,
- 2) la Stratégie d'emploi et
- 3) la Stratégie de gouvernance et de modernisation de l'Etat. Le PNUAD 2018-2020, s'aligne sur ces trois stratégies et vient mettre un accent tout particulier sur la Stratégie de croissance, notamment son volet Développement humain.

Au regard de l'importance du nombre de ses Agences (16 au total) et afin de garantir une meilleure cohérence et efficacité du système des Nations Unies pour le

développement, le SNU au Cameroun s'est engagé, à la demande du Gouvernement, à une unité d'action. Dans le cadre de l'initiative "Unis dans l'action" (Delivering as One) (**DaO**), le SNU s'est ainsi engagé à l'adoption de procédures de planification, de suivi et d'évaluation communes, à l'utilisation d'un cadre budgétaire unique et à l'harmonisation des pratiques opérationnelles, notamment en matière de gestion financière, de normes comptables et de gestion des ressources humaines.

LES CINQ PRINCIPES CLÉS DU DAO

1. UN PROGRAMME UNIQUE

Les Agences des Nations Unies se réunissent autour d'une stratégie commune et d'un plan national d'action unique pour le développement. Le suivi se fait en temps réel par le biais de plans de travail

2. UN CADRE BUDGÉTAIRE COMMUN

Toutes les activités programmatiques prévues et chiffrées du système des Nations Unies sont présentées en toute transparence en un seul lieu, ainsi qu'un aperçu commun des contributions de l'ensemble des institutions des Nations Unies dans le pays

3. UN RESPONSABLE UNIQUE ET UNE DIRECTION DE L'EQUIPE PAYS DES NATIONS UNIES

Coordination renforcées sous la tutelle de la Coordinatrice résidente et la participation de toute l'Equipe Pays (EP) et responsabilisation mutuelle quant au rôle et résultats du SNU dans le pays

4. UN FINANCEMENT COMMUN

Contributions des donateurs à destination du Programme Commun ONU en vue d'une facilitation de la gestion des ressources et leur mobilisation cohérente

5. UNE COMMUNICATION COMMUNE

Cohérence dans la transmission des messages





PRIORITÉS DU PNUAD 2018-2020

Le PNUAD 2018-2020 est défini sur la base des défis structurels de développement du Cameroun et de ses problématiques émergentes.

D'une manière générale, les principaux défis identifiés au moment de la formulation de la Vision 2035 et du DSCE restent d'actualité et se complètent aujourd'hui par de nouveaux enjeux induits : (i) la double crise sécuritaire et humanitaire ; (ii) les modifications de l'environnement international qui ont suscité une évolution des références et des enjeux globaux et ; (iii) les retards que le pays accuse sur le sentier tracé pour son émergence.

Ayant pour vison "**Des populations plus résilientes et engagées pour un développement inclusif et durable**", quatre piliers stratégiques d'intervention du SNU ont été définis en commun accord avec le gouvernement camerounais :

Pilier 1. Développement des opportunités d'emplois décents et de l'inclusion sociale

Pilier 2. Santé et Nutrition

Pilier 3. Education et formation professionnelle

Pilier 4. Résilience, relèvement précoce et Sécurité alimentaire

A travers chacun de ces piliers, trois préoccupations transversales sont adressées :

- Le renforcement de l'inclusion sociale des plus vulnérables
- La consolidation des acquis et réponse aux nouveaux défis sociaux
- Le développement et renforcement des capacités de résilience économique, sociale et environnementale.



OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS DÉCENTS & INCLUSION SOCIALE

Depuis bientôt une dizaine d'années, le Cameroun a placé l'emploi au centre de ses orientations stratégiques en matière de développement. Fort de ce que l'accès à un emploi de qualité constitue la principale forme d'insertion sociale, le facteur le plus sûr d'amélioration des conditions de vie et de réduction de pauvreté et des vulnérabilités, le DSCE a retenu la nécessité de promouvoir un cadre global incitatif favorable au développement des PME pour en faire le creuset de la création d'emplois décents.



1. OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS DÉCENTS & INCLUSION SOCIALE



Le PNUAD 2018-2020 a pour ambition d'appuyer les efforts nationaux dans la promotion de l'emploi en faveur des deux principaux groupes les plus marginalisés : **les jeunes et les femmes, ce, dans quatre zones d'intervention ciblées : Mokolo et Mora (Extrême-nord), Garoua (Nord), Meiganga (Adamoua) et Bertoua (Est)**. Le principal résultat attendu porte sur l'accroissement des opportunités d'emplois décents en leur faveur et l'amélioration des conditions de travail pour ceux déjà présents sur le marché. Il devra se traduire au bout des trois années par une réduction du taux de sous-emploi global des jeunes et des femmes, à ce jour respectivement de 71,4 % et 78 %, à 50 %.

ETAT DES LIEUX



23 millions d'habitants

50 % de femmes

35 % de jeunes

4,7 % de croissance économique par an

2,6 % de croissance démographique



74 % de pauvres vivent dans la région de l'Est

14 % de hausse de taux de pauvreté entre 2007 et 2014

8 millions de pauvres vivent dans les régions du Septentrion

> Effet 1.1

Accès aux opportunités d'emplois décents pour les jeunes et les femmes

A l'instar de la plupart des pays en développement, le taux d'activité au Cameroun est élevé (72,1 % en 2014 pour les personnes âgées de 15 ans ou plus). Pour autant, le marché du travail souffre de **trois problématiques persistantes** :

- **Le chômage**, essentiellement urbain, touche 5,7% des personnes actives. Les 15-24 ans sont les plus sévèrement touchés (10,3 %) avec les 15-34 ans (8,9 %). Chez ces derniers, il évolue avec le niveau d'instruction et est notamment plus élevé chez les diplômés de l'enseignement supérieur (27,1 %) ;
- **L'emploi informel** représente 90 % des emplois avec un taux de 95 % en milieu rural et de 79 % en milieu urbain ;
- Le taux de **sous-emploi** global chez les personnes âgées de 10 ans ou plus est passé de 75,8 % en 2005 à 71,1 % en 2007 et à 79 % en 2014 (77,6 % en 2014 pour les plus de 15 ans). Conséquent à l'expansion du secteur informel, le sous-emploi se caractérise par une précarité de l'emploi, des revenus dérisoires, la faible salarisation et l'absence de sécurité sociale. Le

milieu de résidence, l'âge, le niveau d'instruction et le sexe sont autant de facteurs de disparités. Ainsi, les femmes sont particulièrement défavorisées.

Le PNUAD 2013-2017, dont l'objectif était d'accroître les opportunités d'emplois décents notamment pour les jeunes, les femmes, les populations vulnérables et les réfugiés, s'était fixé 5 résultats intermédiaires :

- 1) Une meilleure gouvernance du marché du travail dans le respect des conventions internationales du travail et du dialogue social par les acteurs du domaine de l'emploi et de la formation professionnelle ;
- 2) la mise en place de compétences et d'évidences pour développer l'employabilité des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des populations autochtones et des autres populations vulnérables ;
- 3) la promotion et la mise en œuvre effective, par les institutions nationales et les PME, des approches d'actions de promotion de l'emploi ;
- 4) la mise en place d'un cadre incitatif permettant le développement des AGR/entrepreneuriat et des facilités d'accès au crédit des jeunes, des femmes, des personnes handicapées, des populations autochtones et des autres populations vulnérables ;
- 5) la production et mise à disposition d'évidences et d'un système d'information destinés à actualiser, mettre en œuvre, suivre et évaluer la politique nationale de l'emploi.

AUTRES RÉSULTATS PHARE

- Mise en place d'un marché genre sensible à Kyé-Ossi, une chambre froide à Idenau, 03 hangars de marchés à Zamai, Mokolo et Mora et appui en équipement de 06 unités de transformation agro alimentaire dans la région de l'Est et de l'Extrême-Nord ;
- Appui de 20 communes dans l'élaboration de Plans Communaux d'Insertion et de réinsertion assortis de Plans Prévisionnels locaux de formation ;
- 40 femmes chefs d'entreprises membres du Groupement Inter-Patronal du Cameroun (GICAM) formées en gestion des entreprises (comptabilité,

technique d'approvisionnement, de vente et de gestion des stocks) ;

- Plus de 320 femmes formées en gestion et création d'entreprises ;
- Une association de femmes entrepreneurs a été créée – la CWEN (Cameroon Women Entrepreneurship Network) et une commission chargée de la promotion de l'entrepreneuriat féminin au GICAM a été créée ;
- Entre 2013 et 2015, 321 microprojets ont été développés dans 26 communes des régions d'Adamaoua, Extrême-Nord, Nord ont été financés à hauteur de 470 millions de FCFA (800 000 US dollars environ), soit 2 500 US dollars en moyenne par microprojet ;
- Une stratégie nationale de finance inclusive a été développée en partenariat avec les établissements de micro finance (projet PADMIR) ;
- Plus 2710 femmes ont été formées en AGR, éducation financière, TIC, alphabétisation ;
- 3 872 jeunes ont été formés (2 636 hommes et 1 236 femmes)



1. OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS DÉCENTS & INCLUSION SOCIALE



- En 2016, 5 Centres de Promotion de la Femme et de la Famille (CPFF) ont été mis en place, équipés de maisons digitales ;
- Le Programme d'appui à la promotion de l'entrepreneuriat féminin (PAPEF) a contribué à créer 2 483 emplois à Haute intensité de main d'œuvre (HIMO), dont 1 204 directs et 1 279 indirects pour un investissement total de 651 741 000 FCFA et une valeur ajoutée brute (VAB) de 218 474 000 FCFA ;
- Un certain nombre d'études ont été menées qui ont contribué à la formation de données utiles à la connaissance du sujet, notamment : Etude sur la migration de l'économie informelle vers l'économie formelle ; Etude sur le genre et différences salariales dans les emplois formel et informel au Cameroun ; Etude sur la promotion des normes internationales pertinentes dans le domaine de l'économie informelle ; Etude sur les normes et politiques de mise en œuvre de la transition vers l'économie formelle au Cameroun ; Cartographie des organisations, regroupements et faitières des acteurs de l'économie informelle au Cameroun ; Etude sur les secteurs, filières et métiers de l'économie informelle pour la détermination des mécanismes d'affiliation automatique au système de protection sociale et des mesures incitatives, au Cameroun ;

- Grâce à l'appui technique et financier du SNU, un plan de mise en œuvre de la transition de l'économie informelle vers l'économie formelle a été formulé en 2015 et un diagnostic national sur la formalisation des entreprises et de leurs travailleurs a été élaboré en Juillet 2017 ;
- Fin 2017, 12 radios étaient créées et réhabilitées dans le cadre d'un projet pilote visant à promouvoir le développement local au moyen de radios communautaires comme vecteur d'information, de connaissances et de promotion de la liberté d'expression. 7 d'entre elles sont d'ores et déjà équipées d'un centre multimédia (CMC, bibliothèque et archives) avec internet haut débit.

Le programme 2018-2020 a pour objectifs de contribuer à la revitalisation des économies et à l'amélioration des conditions de vie dans les collectivités ciblées à travers, d'une part, l'appui aux initiatives économiques des jeunes et des femmes, et d'autre part, le renforcement des mécanismes concourant à leur autonomisation sociale et culturelle. A cette fin, ses actions porteront sur :

- Amélioration de l'environnement institutionnel et règlementaire pour le rendre plus favorable au développement des PME ;
- Renforcement des capacités techniques des jeunes et des femmes ;
- Promotion des initiatives entrepreneuriales afin de promouvoir l'auto-emploi ;
- Identification des filières porteuses d'emplois décents ;
- Identification des faiblesses des jeunes et des femmes dans les régions ciblées ;
- Recensement des facteurs limitant à l'accès des jeunes et femmes aux ressources productives et déploiement de stratégies pour les éliminer ;
- Efforts pour améliorer l'appropriation et l'application des normes internationales de travail ;

- Renforcement de la structuration et représentativité des organisations de travailleurs et d'employeurs et pour une meilleure prise en compte des spécificités des jeunes et des femmes dans le dialogue social ;
- Diffusion des bonnes pratiques en matière de coordination et suivi-évaluation des interventions de promotion de l'emploi.

> Effet 1.2

Inclusion sociale des femmes, jeunes, enfants et personnes vulnérables

Malgré des progrès sociaux indéniables obtenus ces dernières années, la situation sociale du Cameroun reste marquée par l'approfondissement de certains écarts sociaux. L'efficacité des politiques sociales déployées par le pays (transferts sociaux non contributifs, appui aux activités génératrices de revenus, gratuité de certains services sociaux de base, ...) reste limitée par leur faible envergure et par les difficultés de ciblage des populations les plus vulnérables. Faute de ciblage approprié, les ménages pauvres ne bénéficient que de façon marginale des mesures de protection sociale.



ETAT DES LIEUX

- Entre 2007 et 2014, **l'incidence de pauvreté** régressait de 3,3 points en milieu urbain, mais augmentait de 1,8 point en milieu rural ;
- **L'indice de concentration de Gini** (qui permet de mesurer les inégalités entre différents groupes) passait de 0,39 en 2007 à 0,44 en 2014, traduisant une accentuation des inégalités entre les pauvres et les non pauvres de 13 % ;
- 14,1 % de la population active était couverte, en 2014, par la **sécurité sociale**. En décembre 2014, 1 277 481 assurés sociaux étaient immatriculés et 1 025 501 de personnes sous couverture étaient recensés dans le Secteur privé ;
- **Les régions septentrionales et l'Est** affichent les niveaux les plus bas des indicateurs de développement dans tous les piliers du bien-être et en matière d'accessibilité aux services sociaux de base.

Développer une véritable politique d'inclusion sociale demeure un défi majeur et requiert une intensification des efforts pour adresser les causes multidimensionnelles de la pauvreté, réduire la vulnérabilité des plus marginalisés, éliminer les discriminations envers les populations vulnérables dont les femmes et les minorités autochtones et déployer une véritable politique de protection sociale et de prise en compte des droits de ces différentes catégories.

Le PNUAD 2013-2017 prévoyait de contribuer à cet Effet à travers trois résultats intermédiaires : (i) l'élaboration d'une stratégie nationale de protection sociale ; (ii) le renforcement des capacités des responsables des communes rurales dans les zones d'intervention afin de les rendre aptes à prendre en compte les aspects liés à la protection sociale, notamment les transferts sociaux, dans leurs plans de développement communaux (PDC) ; (iii) la mise à disposition de données probantes et d'un système d'information permettant de formuler, d'actualiser, de mettre en œuvre, de suivre et d'évaluer la stratégie de protection sociale.

1. OPPORTUNITÉS D'EMPLOIS DÉCENTS & INCLUSION SOCIALE



AUTRES RÉSULTATS PHARES

- Appui à l'élaboration de la stratégie nationale de lutte contre les Violences Basées sur le Genre 2017-2020, du plan d'action national de lutte contre les Mutilations Génitales Féminines 2017-2020, du plan d'action multisectorielle de la Politique Nationale Genre ;
- Appui à la prise en compte du genre dans la lettre circulaire relative à la préparation du budget 2014-2015-2016 et 2017 ;
- Décret N°2014/2377/PM du 13 août 2014 fixant les conditions et les modalités de prise en charge des assurés volontaires au régime d'assurance Pensions de Vieillesse, d'Invalidité et de Décès (PVID) ;
- Elaboration de documents en lien indirect avec les stratégies de protection sociale : Etat des lieux de la stratégie de développement des services sociaux (2013) ; Cartographie et analyse du système national de protection de l'enfant au Cameroun (2014) ; Stratégie de prévention de la radicalisation et du renforcement du relèvement précoce des efforts des femmes et jeunes en réponse à la détérioration de la situation sécuritaire dans l'Extrême nord du Cameroun ;

- En ce concerne l'intégration de dimensions de protection sociale dans la planification locale, 12 Plans Communaux de Développement de la région de l'Extrême-Nord ont été révisés avec prise en compte des droits des enfants en 2016 et leur mise en œuvre évaluée en 2017 ;
- En termes de production d'information, des enquêtes, études et évaluations ont été menées au titre desquelles : enquêtes de couverture vaccinale ; évaluation indépendante flambée Polio ; analyse des risques Tétanos Maternel et Néonatal (TMN) ; études d'investigation des flambées épidémiques et Manifestations Post-vaccinales Indésirables (MAPI) ; Enquêtes possession et utilisation des Moustiquaires Imprégnés à Longue Durée d'Action (MILDA) ;
- Les capacités de plus de 300 personnes ont été renforcées dans la conception et la gestion des programmes de protection sociale.

L'ambition du **PNUAD 2018-2020** est de contribuer à l'intégration de tous les groupes et catégories de populations par la reconnaissance de leurs droits et de leurs besoins de jouir d'une sécurité de revenu de base, d'un accès aux services sociaux de base, aux opportunités économiques, et leur besoin de participation aux processus décisionnels qui affectent leurs vies. Le programme concentrera ses actions autour de **trois axes** :

1) Promotion du genre - Le Cameroun a inauguré une nouvelle ère dans ce domaine, avec l'entrée en vigueur, le 14 janvier 2014, de son Document de politique genre, dont la vision découle de la vision à long terme du pays à l'horizon 2035 et énoncée : "Le Cameroun, un pays émergent, bâti sur les principes de bonne gouvernance, où les femmes et les hommes jouissent des mêmes droits et participent de manière équitable et égalitaire au développement". Malgré l'évolution vers l'institutionnalisation de l'approche genre dans les politiques publiques, les discriminations à l'égard des femmes sur les plans socioculturel, économique et politique continuent de freiner considérablement la participation efficace des femmes au développement.

Les principaux défis sont liés à l'éducation des jeunes filles, à la santé maternelle, aux discriminations et Violences Basées sur le Genre (VBG), à l'accès et au contrôle des ressources économiques et à la participation à la vie publique. Sur le marché du travail, les femmes demeurent marginalisées quant au volume et à la qualité de l'emploi. Elles sont moins actives que les hommes (64 % contre 74 %) et plus affectées par le chômage et le sous-emploi (79 % contre 63 %). En terme de violences, 30,8 % des femmes sont victimes de violences physiques, 13,5 % de violences sexuelles, 7,2 % de violences émotionnelle, quand 52,6 % des femmes ont expérimenté au moins une forme de violence.

2) Organisation du système de santé – Alors que les ménages contribuent pour plus de 75 % des dépenses totales de santé estimées à plus de 600 milliards FCFA par an pour leur santé, un grand nombre de camerounais ne bénéficie pas des soins et services de santé de qualité auxquels ils aspirent légitimement. Le paiement direct, mode de contribution, usité à 95 %, est réputé le plus inefficace pour un accès équitable et opportun aux soins de santé. Aussi, le PNUAD 2018-2020 œuvrera à l'avènement d'un système de couverture universelle en santé qui garantira le partage des risques et assurera l'accès de tous aux services essentiels de santé, prérequis fondamental pour envisager toute perspective de développement.

3) Protection des enfants, filles et garçons, contre toutes formes de violence - Bien que l'harmonisation avec la loi internationale ne soit pas encore complète, le cadre juridique et politique est favorable au respect de la protection des enfants contre les risques d'abus, de violence, d'exploitation et de discriminations. Le défi principal demeure cependant sa mise en œuvre effective. A ce jour :

- Les services d'action sociale en faveur des familles et enfants à risque sont faibles ;
- Les interventions sont éparpillées et mises en œuvre à petite échelle ;
- La prise en charge est favorisée au détriment de la prévention ;

- Un nombre important d'enfants en conflit avec la loi est inutilement en détention provisoire dans les prisons ;
- Les services d'état civil souffrent de dysfonctionnements dus à l'inefficacité d'un système décentralisé encore peu informatisé ;
- Les procédures judiciaires requises pour obtenir les jugements supplétifs sont lourdes et coûteuses, conduisant à des pratiques illicites pour contourner les obstacles ;
- De grandes lacunes dans le système juridique actuel persistent par ailleurs, dont l'une des plus grave concerne l'âge minimum de mariage, permis à 15 ans. 36 % des femmes mariées le sont avant l'âge de 18 ans et 10,2 % avant l'âge de 15 ans.

L'objectif, dans ce domaine, est de (i) mobiliser des ressources pour améliorer les services sociaux de protection de l'enfant, (ii) élaborer un système de gestion de l'information pour les enfants victimes de violence et d'exploitation, (iii) renforcer le système d'état civil et (iv) soutenir la mise en œuvre des instruments juridiques protégeant les filles et garçons. L'atteinte de ces objectifs passera notamment par le renforcement des capacités des organisations de l'économie sociale qui interviennent dans le domaine et la poursuite des campagnes de sensibilisation.



2

SANTÉ & NUTRITION

Si des progrès notables ont été enregistrés dans le secteur de la santé, notamment en ce qui concerne la prévalence du VIH/SIDA, la mortalité spécifique du paludisme en milieu hospitalier et la mortalité infanto-juvénile, il en va cependant différemment des maladies non-transmissibles, de la mortalité maternelle en hausse et de la situation sanitaire qui se caractérise toujours par la persistance de plusieurs endémies et la récurrence des épidémies épisodiques.




2. SANTÉ & NUTRITION



AUTRES RÉSULTATS PHARES


- Appui à l'élaboration et à la mise en oeuvre du plan sectoriel Femmes, Familles et VIH 2016-2020 ;
- 15 unités de la santé de la reproduction ont été établies et 14 196 adolescents ont bénéficié de leurs services et des campagnes d'éducation sexuelle ont permis d'informer 61 701 adolescents ;
- 121 centres de santé ont été équipés et 1 648 prestataires de santé ont été formés pour pourvoir aux soins d'urgence obstétriques et offrir des services de planning familial ;
- Entre 2013 et 2017, l'appui du SNU a permis de mobiliser plus de 280 millions de Dollars US pour


ETAT DES LIEUX

 Le taux de mortalité infanto-juvénile a connu une réduction significative de **28 %** entre 2004 et 2014, passant **de 144 à 103 décès** d'enfants de moins de 5 ans pour 1 000 naissances vivantes

Il reste cependant élevé dans les régions cibles : 
173 ‰ au **Nord**,
154 ‰ à l'**Extrême-Nord** et
127 ‰ à l'**Est**

Les premières causes de décès chez les enfants de moins de 5 ans demeurent les diarrhées, la rougeole et les infections respiratoires, dues à une prise en charge néonatale inadéquate

 Plus de **25 %** des grossesses sont observées chez les filles âgées de 15-19 ans

Le taux de fertilité des 15-19 ans est de **119 %** 

La proportion des femmes accouchant à domicile est élevée : **69 %** à l'Extrême-nord



Dans les établissements de santé, **64,7 %** des accouchements sont assistés par du personnel de santé qualifié

 **73,9 %** des femmes enceintes reçoivent au moins le VAT2 + (MICS 2014)



Le taux de couverture de penta 3 chez les enfants de 12-23 mois est de **80 %** (MICS 2014)



65 % des mères reçoivent au moins une visite post-natale à domicile ou au centre de santé dans les 2 jours après l'accouchement (MICS 2014)

intensifier les stratégies de réponses au VIH/sida au Cameroun. Au titre de ces stratégies, la “Stratégie Test and Treat” grâce à laquelle le nombre de malades vivants sous antirétroviraux (ARV) a considérablement augmenté, passant de 17 156 en (2012) à 131 531 (2014) et à 253 395 (2017), soit une couverture de 66,6 % à ce jour ;

- Un Plan national d’accélération de la PEC du VIH chez l’enfant et l’adolescent a été validé (2016-2018) et des réseaux de professionnels de la communication sur VIH/SIDA ont été créés et renforcés : affiliation de 20 nouveaux membres, formation de 30 communicateurs sur la diffusion des messages d’Information, Education et Communication (IEC) et formation de

40 membres des clubs de santé dans les établissements scolaires (10 encadreurs et 30 élèves) ;

- La couverture de traitements visant à prévenir la transmission du VIH des mères enceintes séropositives aux nourrissons est passée de 70,38 % en 2013 à 86,5 % en 2017 ;
- Lancement de la Campagne “Start Free, Stay Free, AIDS Free” visant à accélérer l’action pour mettre fin au sida chez les enfants, les adolescents et les jeunes femmes d’ici 2020 ;
- Une soixantaine de maires de communes et villes du pays se sont engagés en 2016 et 2017 à intégrer le VIH dans leurs Plans Communaux de Développement.

Le taux d’années de vie corrigées de l’incapacité (AVCI ou DALY), indicateur évaluant le poids de la maladie, a globalement baissé de

23,5 %

entre 2000 et 2013

Mais cette réduction concerne principalement les maladies transmissibles



Le taux de mortalité spécifique du paludisme en milieu hospitalier a chuté de **43 % à 22,4 %** entre 2008 et 2013

Le taux de vaccination complète est passé de **48 %** en 2004 à **75 %** en 2014



Bien que la situation de l’épidémie reste préoccupante dans certaines zones et dans certaines catégories sociales, le taux de prévalence du VIH/SIDA est passée de **5,5 % à 3,0 %** entre 2004 et 2014 selon une estimation du Comité national de lutte contre le sida (CNLS)



La réalisation majeure du dernier programme est la réduction de plus de **50 %** des cas de sous-alimentation sur l’ensemble du territoire national entre 2001 et 2014

Le nombre d’enfants de moins de 5 ans et femmes enceintes dormant sous une moustiquaire imprégnée d’insecticide est passé d’environ

1 % en 2004

à **plus de 50 %** en 2014



Pour autant, la malnutrition aigüe et chronique restent préoccupantes avec des pourcentages respectifs de **6 %** et **32 %**

2. SANTÉ & NUTRITION



LE MIRACLE DE LA MÉDECINE

Grâce au Programme de Prévention de la Transmission de la Mère à l'Enfant (PTME), Asta, maman séropositive, a pu donner naissance à deux beaux enfants sains et en parfaite santé.

Ce programme permet, à travers un ensemble d'interventions allant du test de dépistage de la femme enceinte à la prise en charge thérapeutique, en passant par les conseils d'alimentation pour l'enfant et l'administration d'antirétroviraux aux femmes séropositives, de concevoir un projet de grossesse en toute sécurité pour l'enfant. "Je suis une maman comblée" nous confie Asta. "Je lance un appel aux pouvoirs publics afin de continuer à faire des efforts pour que le traitement reste gratuit et régulièrement disponible. Cela va sauver beaucoup de vies".

Dans les 4 régions cibles

- l'Extrême nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est, les résultats de 2016 sont particulièrement éloquentes en termes de santé et de nutrition :

Santé

- 1,4 million d'enfants entre 3 et 59 mois, ont reçu des antipaludéens
- 6 million d'enfants ont été vaccinés contre la polio et 109 771 adultes
- 10 unités de SR ont été ouvertes
- 253 sages-femmes ont été formées
- 25 600 femmes et jeunes ont bénéficiés de services SR

Nutrition

- 60 000 enfants en malnutrition sévère (SAM) ont été traités
- 40 000 enfants en malnutrition modérée (MAM) ont été traités
- 130 000 enfants ont bénéficié du programme alimentaire complémentaire
- 521 198 enfants ont été supplémentés en vitamine A (1^{ère} dose)
- 3 448 446 enfants ont été supplémentés en vitamine A (2^{ème} dose)

Eau hygiène et assainissement

- 26 000 personnes vulnérables ont eu accès à l'eau potable
- 50 000 personnes (dont 6 000 enfants sortant de malnutrition sévère) ont reçu des kits d'eau, d'hygiène et d'assainissement
- 420 villages du Nord ont été formés à l'hygiène
- Des latrines améliorées ont été construites dans 62 centres de santé
- 160 000 personnes de 613 villages accèdent désormais aux toilettes

- Kits WASH communautaires distribués à 132 000 personnes
- Un oléoduc avec CamWater a été mis en place pour desservir durablement le camp de Minawao comportant plus de 60 000 réfugiés
- 40 forages ont été par ailleurs réhabilités dans la zone

VIH/SIDA

- 9 districts ont été appuyés pour accélérer le dépistage et la prise en charge
- Dans le cadre d'un test d'une initiative d'identification des enfants séropositifs à l'échelle d'un district, 121 enfants ont été identifiés. Le test pourrait être étendu à l'échelle nationale.

LA CHIMIO-PRÉVENTION DU PALUDISME SAISONNIER (CPS) : SAUVEUR DE VIE ET ASCENSEUR SOCIAL

Lorsqu'elle passe dans les rues Poumpoumre, Halimatou Bouba est respectueusement appelée "Docta". C'est avec fierté qu'elle se retourne pour répondre à ses interlocuteurs. Halimatou fait partie des 500 agents distributeurs du district de santé de Garoua II, formés dans le cadre de la campagne de chimio-prévention du paludisme saisonnier. A ce titre, et avec beaucoup de dévotion, elle fait le tour des ménages pour administrer gratuitement aux enfants de 3 à 59 mois le médicament préventif contre le paludisme. "La CPS a transformé ma vie" dira-t-elle, ne manquant pas de manifester sa gratitude aux promoteurs de l'initiative qui, pour elle, lui ont donné l'opportunité de servir sa communauté.

Les défis actuels

Le secteur Santé et Nutrition reste le secteur présentant à ce jour les défis les plus importants à relever pour réaliser les cibles des Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) :

- Les pratiques inadéquates en matière d'alimentation maternelle et infantile sont à l'origine d'importantes **carences nutritionnelles**. L'insuffisance pondérale globale est de 14,7 % et le taux de prévalence du retard de croissance chez les enfants de moins de 5 ans de 31,7 % ;
- La **mortalité maternelle** qui devait être réduite de 2/3 a augmenté, passant de 669 à 782 décès pour 100 000 naissances vivantes entre 2004 et 2011 ; 19 femmes meurent tous les jours au Cameroun des suites de complications d'une grossesse ou d'un accouchement ;
- La **situation sanitaire** reste marquée par la persistance de plusieurs endémies et la récurrence des épidémies épisodiques.



2. SANTÉ & NUTRITION



Le **Paludisme** est la première cause de morbidité, suivi des infections respiratoires, des dermatoses et des maladies gastro-intestinales. On observe en outre une recrudescence de certaines maladies telles la Tuberculose, la Trypanosomiase humaine africaine, ainsi que des apparitions épisodiques de foyers de choléra, entretenues par un état nutritionnel des populations encore préoccupant, notamment dans les régions cibles. En 2016, **l'incidence de la tuberculose** pour 1 000 habitants était de 1,14 et la **prévalence de l'hépatite B** de 11,9 % ;

- La **charge morbide des maladies non-transmissibles** n'a diminué que de 4,3 % entre 2000 et 2010, avec une tendance à la hausse à partir de 2010
- Le pourcentage des **districts viabilisés** dont la cible était fixée à 80 % est resté rivé autour de 7 %.

Tenant compte de ces enjeux, **le PNUAD 2018-2020** a retenu trois Effets prioritaires :

- La Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile et des Adolescents (Effet 2.1) ;
- La lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et du paludisme (Effet 2.2) ;
- La prévention et la prise en charge de la malnutrition (Effet 2.3) ;

> Effet 2.1

Santé de la Reproduction, Maternelle, Néonatale, Infantile et des Adolescents

Des réformes importantes du système, notamment en ce qui concerne la qualité des services, leur répartition géographique équitable, le renforcement des infrastructures et équipements, la disponibilité des médicaments par des actions ciblées sur la chaîne d'approvisionnement, le système de suivi et les mécanismes de conservation, la formation, la motivation du personnel et l'activation de la demande sont nécessaires.

Les efforts du SNU, qui se concentreront dans les **zones cibles du septentrion et de l'Est**, auront pour objectif de renforcer l'offre et la demande de **services préventifs, curatifs et promotionnels** afin de réduire les taux de mortalité maternelle, néonatales, infantile et infanto-juvénile en induisant un véritable changement des comportements et en réduisant les attitudes et pratiques à risque des populations.

Le plaidoyer visera à maintenir le cap de la progression du budget public alloué au secteur de la santé. Les efforts avaient permis en 2015 de porter l'enveloppe du secteur à 5,5 % du budget total après une augmentation substantielle. A l'horizon 2020, l'ampleur des défis requiert de viser un taux d'au moins 10 %.

En outre, le SNU accompagnera le pays dans la mise en place et l'extension de la **couverture sanitaire universelle** indispensable pour garantir un accès équitable aux soins de santé de qualité.

> Effet 2.2

Lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et du paludisme

La situation de ces trois principales maladies sont particulièrement préoccupante à ce jour au Cameroun, notamment dans les quatre régions cibles.

De manière générale, pour consolider les acquis réalisés par le pays au cours des dernières années, le SNU accompagnera les stratégies de renforcement de la prévention et de la prise en charge de ces maladies en mettant l'accent sur la qualité des services offerts. Ses actions se focaliseront sur les **formations sanitaires (FOSA)** des zones cibles et porteront sur le **renforcement des ressources humaines** très insuffisantes ainsi que des **infrastructures et équipements**, notamment pour élargir l'offre et répondre aux défis posés par les flux migratoires.

L'ambition du SNU est de porter à 50 % ou plus la proportion des FOSA et d'accompagner la construction/ l'équipement d'au moins 75 % des 200 Centres de Santé Intégrés (CSI) ciblés.

Toujours dans le cadre du renforcement de l'offre des services de santé, les efforts communs seront déployés pour **renforcer le système de gestion, d'approvisionnement (supplychain), de stockage, et de distribution des intrants** dont les insuffisances actuelles apparaissent parmi les goulots d'étranglement systémiques les plus importants.

L'objectif est de porter à 60 % d'ici 2020 (6 % en 2003) la proportion d'établissements de santé dans les zones cibles sans rupture de stock d'au moins un médicament traceur par an.

Plus spécifiquement, en ce qui concerne la prévention du **paludisme**, des campagnes ciblées de distribution de MILDA seront réalisées concomitamment avec des campagnes de sensibilisation pour leur usage afin de relever la proportion des enfants de 0 à 5 ans dormants sous une MILDA de 54,8 % en 2014 à 80 % d'ici 2020.

Dans la lutte contre le **VIH/SIDA**, les actions du SNU soutiendront le Cameroun dans la réalisation des objectifs du programme FAST TRACK « 90-90-90 » d'ici 2020. Il s'agira notamment de renforcer et d'étendre les initiatives de dépistage du VIH dans tous les milieux (communautaires, lieux de travail, milieu de soins), de soutenir la décentralisation de la thérapie ARV dans les zones d'interventions prioritaires du PNUAD, en cohérence avec le plan d'accélération du traitement ARV lancé en 2016.

Dans le cadre du PNUAD 2013-2017, le programme "zéro discrimination en milieu de travail" et l'initiative "VCT@work" (Voluntary, confidential HIV counselling and testing for workers) ont permis à 59 592 travailleurs de faire le test de dépistage du VIH et à 1 370 d'accéder au traitement ARV.



2. SANTÉ & NUTRITION



L'approche communautaire ayant démontré son efficacité l'objectif sera de porter la proportion des Organisations de la Société Civile et des Organisations à base Communautaire contractualisées par aire de santé à 80 % au moins. A cette fin, le SNU appuiera à tous les niveaux la chaîne de planification, les mécanismes de coordination et de redevabilité afin de renforcer leur efficacité.

> Effet 2.3

Prévention et prise en charge de la malnutrition

En matière de nutrition, les principaux défis portent sur l'amélioration de l'allaitement maternel, l'alimentation de complément adéquate du nourrisson, la lutte contre les carences en micronutriments (fer, vitamine A, iode, etc.) et la lutte contre les maladies chroniques liées à la nutrition. Les problèmes nutritionnels restent à l'origine de nombreux décès de jeunes enfants, d'une réduction drastique de leur potentiel intellectuel et entraînent d'énormes pertes économiques.

Le Gouvernement camerounais et le SNU concentreront leurs efforts dans les zones les plus vulnérables - **l'Extrême-nord, le Nord, l'Adamaoua et l'Est**, pour y améliorer l'accès et l'utilisation des services de prévention et de prise en charge de la malnutrition.

L'objectif est de ramener le taux de malnutrition chronique chez les enfants de moins de 5 ans de 32 % à 27 % en 2020.

Les stratégies viseront à accroître les apports nutritionnels en quantité et en qualité chez la mère et l'enfant pour mieux couvrir leurs besoins nutritionnels. Elles se déclineront en : **(i) la promotion d'une alimentation maternelle plus adéquate et d'une alimentation du nourrisson et du jeune enfant de qualité optimale pour prévenir les différentes formes de malnutrition** (malnutrition aiguë, malnutrition chronique, carence en fer, carence en vitamine A, carence en iode, etc.) ; **(ii) la facilitation de l'accès aux services de prévention, de soins et de prise en charge de la malnutrition** et ; **(iii) la promotion de l'alimentation du nourrisson et du jeune enfant** (initiation de l'allaitement au cours de l'heure suivant la naissance, allaitement maternel exclusif au cours des six premiers mois, alimentation de complément de qualité optimale entre 6 et 23 mois).

D'autres pratiques de soins seront également promues en vue de prévenir la malnutrition (lavage des mains à l'eau et au savon à des moments critiques, l'utilisation de moustiquaires imprégnées pour prévenir le paludisme, l'utilisation de SRO/Zinc pour le traitement de la diarrhée, l'espacement des naissances, etc.)



3

EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Dans le domaine de l'éducation, le Cameroun semble en bonne voie pour atteindre en 2020, les cibles qui avaient été formulées pour la réalisation des OMD. Ses stratégies de développement pour l'alphabétisation et l'éducation non formelle, le développement de la petite enfance et le préscolaire, les cycles primaire et secondaire ainsi que la formation professionnelle ont commencé à porter leurs fruits. Des efforts restent néanmoins nécessaires pour combler les gaps et corriger les disparités qui persistent, notamment en matière :

- (1) d'alphabétisation des femmes dans les zones rurales des régions septentrionales,
- (2) de scolarisation des jeunes filles,
- (2) pour renforcer la formation du personnel au préscolaire,
- (3) prendre en charge les enfants à besoins spéciaux,
- (4) aménager des infrastructures et
- (5) améliorer l'accessibilité aux manuels scolaires.



3. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE



Dans un contexte de crise humanitaire sans précédent, le programme 2013-2017 a largement contribué à la réinsertion et formation des enfants réfugiés et déplacés :

- > 53 174 enfants réfugiés et déplacés, mis à l'école
- > 96 675 enfants soutenus en matériel scolaire

Les défis à venir portent désormais sur l'amélioration de la qualité des enseignements et de la formation, le renforcement du caractère inclusif du secteur éducatif et l'amélioration de son efficacité en terme d'adéquation du système de formation professionnelle avec les besoins économiques sur le terrain. Le troisième pilier du PNUAD 2018-2020 axe ses efforts sur deux effets de développement prioritaires :

ETAT DES LIEUX

81,8 % (2011)



Taux d'alphabétisation de la population



85,1 % (2014)

Taux net de scolarisation au primaire (6-11 ans)

Taux d'alphabétisation des femmes :

17,4 % dans la région Extrême-Nord

26,7 % dans la région Nord

31,8 % dans la région de l'Adamaoua



Taux d'achèvement au primaire

76 % en 2016 (soit une augmentation de plus de 16 points sur 10 ans)



Taux brut de préscolarisation

35,2 % en 2016 contre **34 %** en 2014



Ratio élèves/maître

45 en 2016 contre 41 en 2014



L'indice de parité fille/garçon au primaire est passé de

94 à 99 filles scolarisées

pour 100 garçons entre 2001 et 2014

L'indice de parité fille/garçon au primaire est passé de

94 à 99 filles scolarisées

pour 100 garçons entre 2001 et 2014



Quant au secondaire, cet indice a également augmenté au cours de cette même période, passant de

95 à 98 filles scolarisées

pour 100 garçons

- Le développement d'une éducation inclusive de qualité et de l'éducation alternative (Effet 3.1) ;
- La formation professionnelle (Effet 3.2).

L'ensemble des initiatives seront déployées dans une approche intersectorielle tant il est vrai que les résultats en matière d'éducation requièrent et induisent des avancées dans d'autres domaines tels la santé et la sécurité alimentaire.

> Effet 3.1

Une éducation inclusive de qualité au bénéfice des enfants et jeunes issus des groupes vulnérables et une offre d'alphabétisation

Enfants à besoins spéciaux – Les actions et initiatives conjointes du Gouvernement camerounais et du SNU viseront à pallier l'insuffisance de personnel qualifié et l'inadaptation des infrastructures à l'accueil des enfants à besoins spéciaux.

Scolarisation des filles – Campagnes de sensibilisation, bourses, distribution de kits scolaires, initiatives d'amélioration de l'attractivité du cadre scolaire (cantines, toilettes, eau potable, etc.) sont autant de stratégies qui seront mises en œuvre pour lever les barrières socio-culturelles et motiver les parents à envoyer et maintenir leurs filles à l'école.

Alphabétisation et Education Non-Formelle (AENF) – Les efforts se concentreront sur le développement et l'équipement des infrastructures d'AENF dans les zones cibles, l'élaboration d'un programme minimal harmonisé AENF et le renforcement des capacités des personnels pour le mettre en œuvre. Des campagnes de sensibilisation des populations seront par ailleurs menées afin d'accroître les taux de fréquentation des centres AENF.

L'objectif est de porter le taux d'achèvement du primaire des filles et des garçons de 76 % (2015) à 100 % ainsi que le taux d'alphabétisation de 81,8 % à 100 %.

Accessibilité au manuel scolaire - A tous les niveaux de l'enseignement fondamental au Cameroun, l'un des facteurs d'inhibition de la qualité est l'accessibilité au manuel scolaire. Le ratio manuels / élève est de 1/12. Le porter à 1/3 est un minimum requis pour avoir un impact significatif. Pour ce faire, le SNU accompagnera le Gouvernement dans la définition et l'application d'une politique efficace du manuel scolaire. Ces manuels devant reposer sur des curricula adaptés aux besoins réels, une attention particulière sera portée à leur actualisation.

Renforcement des stratégies et politiques nationales de gestion du système scolaire, y compris en situation d'urgence - Pour atteindre ses objectifs le SNU accompagnera la stratégie d'amélioration de la gouvernance éducative, notamment : (i) la mobilisation de ressources et l'optimisation de la répartition intra-sectorielle ; (ii) un Système d'Information et de Gestion de l'Education (SIGE) opérationnel ; (iii) le renforcement des mécanismes de redevabilité.



3. EDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE



Gestion participative – Afin de garantir une meilleure gestion des compétences et des ressources transférées aux Collectivités Territoriales Décentralisées (CTD) des zones cibles, dans le cadre du processus de décentralisation, des actions seront initiées pour renforcer l'implication des familles et des communautés dans les activités d'éducation.

Offre de formation professionnelle – Le PNUAD 2018-2020 poursuivra les efforts entamés en la matière en renforçant l'initiative privée par des structures à gestion publique et en développant des partenariats public-privé. L'ensemble sera sous-tendu par un système fiable de certification des compétences et des qualifications professionnelles, y compris par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE).

> Effet 3.2

Accès accru et équitable des jeunes de 15-35 ans à la formation professionnelle et aux opportunités d'apprentissage de formations avec débouchés

Le SNU accompagnera les initiatives du Gouvernement dans l'amélioration et la diversification de l'offre de formation professionnelle dans les zones cibles, l'élargissement de l'accès pour les jeunes filles en

particulier, l'amélioration de l'efficacité externe du système et de ses mécanismes de gestion.

Offre de formation professionnelle - L'accent sera mis sur : (i) la disponibilité et l'accessibilité du matériel pédagogique ; (ii) les infrastructures de formation et leurs équipements ; (iii) les capacités des encadreurs et formateurs et ; (iv) le dispositif d'ingénierie de la formation professionnelle.

L'objectif visé est de renforcer la formation professionnelle des jeunes dans les zones cibles et assurer l'insertion d'au moins 50 % dans le marché du travail

Efficacité externe - Mesurée par les taux d'insertion des apprenants dans le marché du travail, le SNU participera à son amélioration au moyen d'actions portant sur (i) la mise en adéquation des programmes de formation ; (ii) le suivi de l'insertion professionnelle des sortants des structures de formation professionnelle et ; (iii) l'harmonisation des systèmes d'évaluation, de validation et de certification des acquis professionnels.

Mécanismes de gouvernance - Les Agences spécialisées apporteront leur expertise pour appuyer la révision du cadre législatif et réglementaire de la formation professionnelle de manière à accélérer l'élaboration et l'adoption de la Loi d'orientation de la formation professionnelle et de ses textes d'application. Le SNU alimentera par ailleurs le plaidoyer pour un accroissement des ressources allouées à la formation professionnelle et accompagnera la mise en place d'un système d'information de gestion (SIGE) de la formation professionnelle et son utilisation effective comme instrument d'aide à la prise de décision.





4

RÉSILIENCE, RELÈVEMENT PRÉCOCE & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE

L'adoption de ce quatrième pilier répond au souci partagé du Gouvernement et du SNU de répondre efficacement aux nouveaux défis de développement résultant des crises sécuritaires et humanitaires dans les régions de l'Extrême-Nord et de l'Est et des changements climatiques aux effets dramatiques sur la situation alimentaire des populations.



4. RÉSILIENCE, RELÈVEMENT PRÉCOCE & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Traditionnellement, le pays a toujours été l'objet de crises humanitaires et les mouvements internes de populations qui en découlent affectent régulièrement des millions de personnes. Pour autant, ces crises étaient jusque-là épisodiques, localisées et restreintes : épidémies, aléas climatiques (pluviométrie insuffisante, sécheresse sévère, inondations), catastrophes naturelles (éruptions volcaniques, prévalence de nombreux prédateurs, invasion fréquente de criquets migrants, pachydermes, chenilles, oiseaux granivores), faible niveau de fertilité des sols, etc.

Depuis 2013, le pays connaît une double crise sécuritaire et humanitaire sans précédent : 1) Les crises politiques successives en République Centrafricaine (RCA) ont entraîné un afflux massif de réfugiés dans la Région de l'Est, devenue, fin 2014, l'une des zones géographiques prioritaires pour la réponse humanitaire ; 2) Une escalade de la violence dans l'Extrême-Nord a par ailleurs entraîné un accroissement exponentiel des Personnes Déplacées Internes, aux conséquences économiques et sociales désastreuses ; 3) Enfin, une recrudescence des opérations militaires au Nigéria a entraîné un afflux de réfugiés Nigériens dans la Région.

A ce jour, **près de 350 000 réfugiés sont abrités sur le sol camerounais et 199 000 Personnes Déplacées Internes**, créant une pression humanitaire aigüe et entraînant déscolarisation, risques sanitaires, chômage des jeunes, grand banditisme (coupeurs de route, enrôlement dans les mouvements terroristes) et fragilisation de la cohésion sociale entre communautés hôtes et réfugiés.

Face à ce développement non anticipé de l'urgence humanitaire, les agences ont dû adapter leurs programmes initiaux et réorienter leurs interventions pour répondre aux besoins du terrain. Le SNU a apporté son appui tant au niveau éducatif, qu'en matière de santé, eau et assainissement et appui à l'autonomisation des populations déplacées/refugiées.

AUTRES RÉSULTATS PHARE

- Appui à l'élaboration du plan d'action national 1325 sur les femmes, paix et sécurité ;
- Formation de 400 personnels de police sur la protection des femmes et des enfants en contexte humanitaire de conflit armé et non armé ;
- Mise en place de 12 unités opérationnelles de prise en charge des violences basées sur le genre (Call centers, Gender-desk, Espaces de cohésion sociale des femmes) ;
- 2035 cas de violences basées sur le genre ont bénéficié de la prise en charge holistique ;
- 5 plans d'urgence ont été adoptés dans 5 sous-régions ;
- 9 000 personnes ont reçu des abris et autres articles non alimentaires ;
- 6 676 personnes ont reçu des kits de production agricole ;
- 1816 femmes réfugiées, déplacées internes et des communautés hôtes ont reçu des subventions pour des AGR ;
- 2 153 ont eu accès aux terres arables (0.4 ha/bénéficiaire) ;
- En 2016, 53 174 enfants réfugiés et déplacés ont été mis à l'école. A cette fin, les infrastructures et équipements ont été renforcés (tables et bancs, latrines, points d'eau, uniformes pour les nouveaux élèves).

“SI LES ENFANTS SONT DÉSCOLARISÉS, LE MAL L'EMPORTERA”

Aicha est originaire du Nigéria. Dans son village, elle était institutrice jusqu'en 2014, date à laquelle elle a dû fuir. Accueillie au camp de réfugiés de Minawao au Cameroun, où quelques 56 000 réfugiés vivent, dont 60 % d'enfants, elle apprend que l'on recherche des enseignants et se porte volontaire. C'est dans ce cadre qu'elle sera formée, avec 118 autres enseignants camerounais et nigériens, à un programme de 5 jours sur l'éducation en situation d'urgence. “Cette formation est extrêmement utile” nous explique-t-elle. “Elle nous permet de comprendre comment prendre soin des enfants, les motiver en dépit des circonstances difficiles et ne pas discriminer ceux d'entre eux souffrant de traumatismes. Aicha est aussi le porte-voix de la réinsertion des enfants du camp dans le système éducatif. Elle passe de tente en tente et sensibilise les parents traumatisés et réticents à envoyer leurs enfants sur l'importance de les réinsérer. “Je crois que l'éducation est le seul moyen de réinstaurer la paix. C'est pourquoi je suis si fière d'exercer mon métier” ajoutera-t-elle. Elle ne perd pas l'espoir, elle aussi, de pouvoir retourner un jour dans son pays pour y retrouver deux de ses enfants restés là-bas.

Le PNUAD 2018-2020 entend servir de cadre pour la transition entre l'humanitaire et le développement à travers la prise en compte de stratégies de résilience et de relèvement précoce post-crise clairement ciblées. Il s'est ainsi fixé deux effets de développement prioritaires :

- La résilience aux chocs environnementaux, sociaux et économiques (Effet 4.1) ;
- La sécurité alimentaire (Effet 4.2).

> Effet 4.1

Résilience aux chocs environnementaux, sociaux et économiques

L'ambition du SNU est d'accompagner les efforts déployés par le Gouvernement pour doter les institutions et les personnes (individus, ménages, communautés locales, groupes vulnérables) d'une meilleure capacité à faire face aux chocs économiques et sociaux causés par les crises et les événements naturels extrêmes, à s'adapter et se relever rapidement sans compromettre leur avenir à moyen et long terme.

Relèvement précoce des tissus économique et social

- Les enjeux portent sur la restauration des services sociaux de base (santé et éducation notamment), la relance du tissu économique, la démobilisation et la réintégration des enfants sortis du joug des groupes armés, l'identification et la neutralisation des facteurs de radicalisation ainsi que le retour des réfugiés, tout en faisant de la promotion des droits de l'homme, un vecteur de la cohésion sociale.



4. RÉSILIENCE, RELÈVEMENT PRÉCOCE & SÉCURITÉ ALIMENTAIRE



Il s'agit de remplacer petit à petit l'aide donnée aux réfugiés par un appui aux communes pour que celles-ci puissent prendre en charge toute la population, qu'il s'agisse de réfugiés ou de nationaux, bien souvent tout aussi défavorisés. En soutenant l'Etat pour qu'il offre les mêmes services pour tous et en soutenant l'entreprenariat, les acteurs humanitaires espèrent équilibrer la balance et transformer la crise en opportunité pour tous.

Résilience environnementale - le SNU poursuivra des actions ciblées pour l'adoption de techniques de production et de conservation adaptées au nouveau contexte climatique et le renforcement des capacités des populations dans la maîtrise de ces techniques, notamment en ce qui concerne les ressources énergétiques et halieutiques. Les institutions seront quant à elle accompagnées dans le renforcement de leurs capacités en matière de prévention et de gestion des chocs environnementaux : suivi et maîtrise des facteurs de vulnérabilité, efficacité des systèmes d'information et d'alerte, capacités d'intervention (ressources humaines, matériels et intrants) et mécanismes d'accompagnement post-crisis.

L'ÉCONOMIE, MOTEUR DU VIVRE ENSEMBLE

Comme plus de 230 000 de ses compatriotes fuyant les violences en Centrafrique, Aladji, cultivateur très aisé originaire de Dinguiri, a dû partir avec à peine 300 FCFA laissant tout ce qu'il possédait derrière lui. A son arrivée au Cameroun, il raconte avoir eu beaucoup de chance. Les Camerounais lui ont fait confiance et ont mis à sa disposition 32 hectares de terre. Le voilà désormais entrepreneur réfugié. Dans son petit hangar, où trônent des dizaines de grands sacs pleins à ras bord de grains de maïs, certains sont même destinés à Yaoundé, la capitale Camerounaise. Dans la communauté hôte qui lui a fait confiance, personne ne peut regretter d'avoir misé sur l'agriculteur qui embauche désormais 24 personnes, dont neuf camerounais. Une aventure qui ne devrait pas s'arrêter là : désormais, le voici en quête de tracteurs qui lui permettront d'étendre encore son activité.

La gestion des crises étant par essence un domaine qui mobilise une multiplicité d'acteurs, le SNU apportera son expertise pour le renforcement du dispositif de coordination des interventions : système de suivi-évaluation des interventions, mobilisation des ressources, accroissement des ressources allouées à la gestion des crises, mise en place de plateformes de dialogue et de concertation entre les différents acteurs, etc.

> Effet 4.2

Sécurité alimentaire

Quoi qu'en plein essor, la production alimentaire ne suit pas l'accroissement démographique au taux constant de 2,8 % par an. Il en résulte une insécurité alimentaire préoccupante. En 2017, 2,6 millions de personnes - 9,6 % des ménages en zone rurale (dont 2,2 % sous une forme sévère et 7,4 % sous une forme modérée) et 6,7 % des ménages en zone urbaine (dont 0,7 % sous forme sévère et 6 % sous forme modérée) sont touchés. Dans la seule région de l'Extrême-nord, qui souffre d'un déficit céréalier de 30 000 tonnes, le taux d'insécurité alimentaire est de 33,6 %.

La présence des réfugiés (57 000) et déplacés (223 642) exercent en outre une forte pression sur les ressources naturelles tels que les points d'eau et pâturages.

RÉSULTATS PHARE DU PROGRAMME 2013-2017

- 350 000 personnes assistées
- 33 500 agriculteurs soutenus : engrais, semences, matériels
- 5 marchés à bétail modernisés
- 6 285 personnes sinistrées par la crise Boko Haram ont pu retrouver une source de revenus
- 467 000 personnes aidées en 2016

Dans le cadre du **PNUAD 2018-2020**, le Gouvernement et le SNU ont convenu de conjuguer leurs efforts pour assurer la disponibilité et l'accessibilité des denrées alimentaires de manière permanente dans les régions cibles - Est, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord.

Leurs actions auront pour objectif d'améliorer les systèmes de production agricole des zones concernées, notamment en facilitant l'accès aux intrants et équipements agricoles (services financiers, eau, engrais, semences améliorées, produits phytosanitaires...), en relevant le niveau de professionnalisation des producteurs et en améliorant les capacités de stockage, de transformation et de commercialisation des produits agro-pastoraux et halieutiques.

L'approche communautaire sera encouragée, soutenue et valorisée à travers diverses incitations. L'accent sera par ailleurs mis sur l'amélioration et le renforcement du dispositif de coordination des interventions à tous les niveaux afin d'éliminer tout chevauchement de compétences ou éventuelles redondances d'actions lors d'interventions.

L'objectif visé est de réduire le taux d'insécurité alimentaire de 19 % au niveau des zones cibles (Est, Adamaoua, Nord et Extrême-Nord) à 16 %.



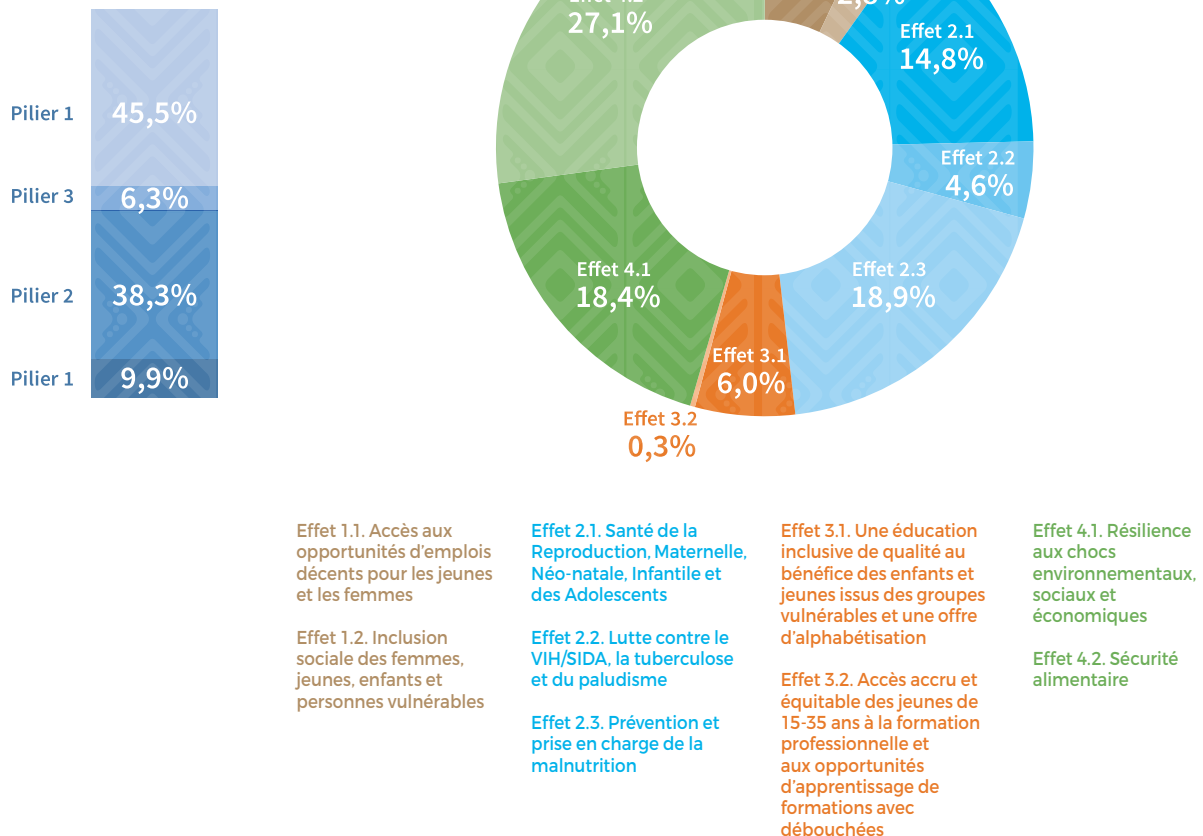


INFORMATION FINANCIÈRE

Le coût total des programmes du PNUAD pour la période 2018-2020 a été estimé à près de 630 millions USD. Ce budget total sera alloué aux actions liées aux opportunités d'emplois et à l'inclusion sociale (9,9 %) dans une perspective de développement inclusif, aux

initiatives de renforcement de l'offre et de la demande en santé et en nutrition (38,3 %), au rattrapage des gaps en éducation et formation professionnelle (6,3 %) et au renforcement de la résilience et de la sécurité alimentaire (45,5 %).

RÉPARTITION DES RESSOURCES PAR PILIER ET PAR EFFET



INFORMATION FINANCIÈRE

2018-2020 (en milliers \$ USD)

Effets	Effet 1.1			Effet 1.2		
	Accès aux opportunités d'emplois décentés pour les jeunes et les femmes			Inclusion sociale des femmes, jeunes, enfants et personnes vulnérables		
Agences	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap
BIT	1 300	2 050	3 750	0	650	1 250
CNUDHD	0	0	0	0	0	0
OIM	0	0	0	0	200	600
ONUDI	0	0	0	0	0	0
ONUFemmes	60	545	9 580	630	1 250	1 270
PAM	0	0	12 000	0	0	2 400
PNUD	800	1 300	2 900	0	0	0
UNV	300	0	4 000	106	0	0
UNESCO	240	91	0	240	0	0
UNHCR	1 200	1 900	1 650	0	0	0
CEA	165	0	0	0	0	0
UNICEF	0	0	0	3 900	600	2 800
OMS	0	0	0	0	0	0
ONUSIDA	0	0	0	45	20	0
UNFPA	0	150	200	1 050	0	600
FAO	0	0	0	0	0	0
TOTAL	4 065	6 036	34 080	5 971	2 720	8 920

2018-2020 (en milliers \$ USD)

Effets	Effet 2.1			Effet 2.2			Effet 2.3		
	Santé de la Reproduction, Maternelle, Néo-natale, Infantile et des Adolescents			Lutte contre le VIH/SIDA, la tuberculose et du paludisme			Prévention et prise en charge de la malnutrition		
Agences	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap
BIT	0	0	0	0	0	0	0	0	0
CNUDHD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
OIM	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ONUDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ONUFemmes	0	300	150	0	300	150	0	0	0
PAM	0	0	0	0	0	600	0	0	29 400
PNUD	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UNV	50	0	0	50	0	0	0	0	0
UNESCO	125	0	0	145	0	0	0	0	0
UNHCR	500	4 050	3 050	200	1 050	850	400	4 200	4 100
CEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0
UNICEF	3 700	13 500	9 800	3 200	2 800	800	4 460	42 772	33 182
OMS	1 665	6 600	20 700	270	1 050	3 000	0	0	0
ONUSIDA	1 200	150	550	4 000	5 000	5 500	0	0	0
UNFPA	5 400	9 000	12 000	0	0	0	0	0	0
FAO	0	0	0	0	0	0	0	0	0
TOTAL	12 640	33 600	46 250	7 865	10 200	10 900	4 860	46 972	66 682

2018-2020 (en milliers \$ USD)

Effets	Effet 3.1			Effet 3.2		
	Une éducation inclusive de qualité au bénéfice des enfants et jeunes issus des groupes vulnérables et une offre d'alphabétisation					
Agences	Effet 3.1			Effet 3.2		
	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap
BIT	0	0	0	0	150	300
CNUDHD	0	0	0	0	0	0
OIM	0	0	0	0	0	0
ONUDI	0	0	0	0	0	0
ONUFemmes	0	0	300	0	0	0
PAM	0	0	20 100	0	0	0
PNUD	0	0	0	0	0	0
UNV	0	0	0	0	0	0
UNESCO	555	646	0	100	0	0
UNHCR	500	5 525	3 975	0	700	600
CEA	0	0	0	0	0	0
UNICEF	2 580	3 000	420	0	0	0
OMS	0	0	0	0	0	0
ONUSIDA	0	0	0	0	0	0
UNFPA	0	0	0	0	0	0
FAO	0	0	0	0	0	0
TOTAL	3 635	9 171	24 795	100	850	900

2018-2020 (en milliers \$ USD)

Effets	Effet 4.1			Effet 4.2			Total			
	Résilience aux chocs environnementaux, sociaux et économiques						Sécurité alimentaire			
Agences	Effet 4.1			Effet 4.2			Total			
	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap	Ressources Régulières	Ressources à Mobiliser	Gap	Total
BIT	150	300	450	0	0	0	1 450	3 150	5 750	10 350
CNUDHD	0	150	180	0	0	0	0	150	180	330
OIM	0	1 400	4 000	0	0	0	0	1 600	4 600	6 200
ONUDI	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0
ONUFemmes	0	1 050	900	0	600	450	690	4 045	12 800	17 535
PAM	0	0	38 400	0	0	159 000	0	0	261 900	261 900
PNUD	580	7 550	2 150	0	0	0	1 380	8 850	5 050	15 280
UNV	156	0	0	0	0	0	663	0	4 000	4 663
UNESCO	0	250	150	0	0	0	1 405	987	150	2 542
UNHCR	1 000	11 000	15 500	0	2 600	3 400	3 800	31 025	33 125	67 950
CEA	0	0	0	0	0	0	165	0	0	165
UNICEF	1 950	9 500	7 600	0	0	0	19 790	72 172	54 602	146 564
OMS	0	0	0	0	0	0	1 935	7 650	23 700	33 285
ONUSIDA	0	0	0	0	0	0	5 245	5 170	6 050	16 465
UNFPA	600	0	900	0	0	0	7 050	9 150	13 700	29 900
FAO	0	7 800	1 500	0	0	3 900	0	7 800	5 400	13 200
TOTAL	4 436	39 000	71 730	0	3 200	166 750	43 573	151 749	431 007	626 329

LISTE DES AGENCES PRÉSENTES AU CAMEROUN

Bureau International du Travail (BIT)

Equipe d'Appui Technique de l'OIT au Travail Décent pour l'Afrique Centrale et Bureau de Pays pour le Cameroun, Guinée Equatoriale et São Tomé et Príncipe (ETD/BP – Yaoundé)

Madame Vera Lucia Paquete-Perdigão, Directrice
Courriel : yaounde@ilo.org

Site Web : www.ilo.org/yaounde

Tél. 222 505 200 / 222 217 447

Fax. 222 505 266

Centre des Nations Unies pour les droits de l'homme et la démocratie (CNUDHD)

Monsieur Ohowanou Agbessi, Représentant Régional
Point focal communication : Fonyuy Kiven Timothy

Courriel : tfonyuy@ohchr.org

Téléphone (237) : 222 21 24 74 / 222 50 58 00

Fax (237) : 222 212475

Site Web: <http://www.cnudhd.org>

Organisation Internationale pour les Migrations (OIM)

+237 222 203 278

www.iom.int/cameroon/countries/cameroon

Facebook: <https://web.facebook.com/OIMCameroun/>

OIMCameroun/

Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI)

Adresse : Bastos, presidential street, immeuble SCI la Rochelle, PO BOX: 836 Yaounde, Cameroon

Téléphone : +237 22215582

Fax : +237 22205053

Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU Femmes)

Point focal communication : Same Teclaire

Courriel : teclaire.same@unwomen.org

Adresse : ONU Femmes Cameroun

B.P 836 Yaoundé – Cameroun

Téléphone : 222 20 69 69

Site Web : www.unwomen.org

Programme Alimentaire Mondial (PAM)

Adresse : P.O. Boîte 7308, Rue Giscard, Estaing, Cercle Municipal de Yaoundé

Tél. (+237) 222 23 17 28

Télécopieur (+237) : 222 21 22 41

Site Web : <http://www.wfp.org/countries/cameroon>

Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD)

Mme Allegra Baiocchi, Représentant Résident

Courriel : registry.cm@undp.org

Site web : www.cm.undp.org

Facebook : <https://www.facebook.com/PNUD-Cameroun-118558631617747>

Twitter : @PNUDCameroun

Volontaires des Nations Unies (VNU)

Madame Fatima Tambahou,

Chargée de Programme VNU,

PNUD, 1067 Immeuble Foul'Assi,

Nouvelle Route Bastos

Po Box 836 Yaoundé – Cameroon

Téléphone : (+237) 222 20 08 00 / 01

Facebook : VNUCameroun

Twitter : @VNUCameroun

Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO)

Points focal communication et Information :

Cletus OJONG

Adresse : Rue 1794, quartier Bastos

Mfoun B.P. 12909 YAOUNDE

Téléphone : (237) 222.20.35.47 / 222.20.35.48

Fax : (237) 222.20.35.49

Courriel : yaounde@unesco.org

Site web: <http://www.unesco.org/fr/yaounde>

Agence des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR)

Point focal communication : Xavier Bourgois

Courriel : bourgois@unhcr.org

Téléphone : 222 20 29 54/222 21 35 91

Commission Économique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA)

Tél : (237) 222.23.14.61 / (237) 222.23.08.65

<https://www.facebook.com/EconomicCommissionforAfrica>

EconomicCommissionforAfrica

Twitter : @ECA_Official

Programme commun des Nations Unies sur le VIH/sida (ONUSIDA)

Docteur Claire Mulanga Tshidibi, Directrice pays

Adresse : Rue 1778, Bastos, B.P. 12909 Yaoundé

Téléphone (237) : 222 20 73 40 Fax (237) : 22 20 35 49

Site Web : <http://www.unaids.org>

Organisation mondiale de la santé (OMS)

Docteur Jean Baptiste ROUNGOU, Représentant
Point focal communication : Etoa Barbara
Courriel : etoankonob@who.int
Adresse : Bureau de la Représentation de l'OMS,
N 135 et 149, Rue 1961/1884, Yaoundé
P.O. Box 155, Yaoundé, CAMEROON
Téléphone (Office): (237) 222 21 02 58 / 2 22 21 20 80 /
222 21 20 81 Fax: (237) 222 21 10 77
Web site: <http://www.afro.who.int/>

Fonds des Nations Unies pour l'enfance (UNICEF)

Point focal communication : Brigitte Helali
Adresse : Représentation de l'UNICEF au Cameroun
Avenue Winston Churchill/ Quartier Hippodrome
en face du Haut-Commissariat de Grande-Bretagne
B.P. 1181 Yaoundé, Cameroun
Téléphone : (237) 222 22 03 93 / 222 22 31 82
Fax : (237) 237 222 23 16 53
Courriel : yaounde@unicef.org
Site web: www.unicef.org
Facebook : www.facebook.com/unicefcameroun

Fonds des Nations Unies pour la population (UNFPA)

Adresse : UNFPA Cameroun, Rondpoint Bastos
(Place Ekoudou) B.P. 836 Yaoundé
Téléphone (237) : 222 21 98 63/64 Fax (237) : 222 21 98 62
Site Web : <http://cameroon.unfpa.org/>
Facebook : <http://facebook.com/UNFPA>

Organisation pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

Monsieur Maï Moussa ABARI, Représentant
Point focal communication : Abdourahman.Zourmba
Téléphone (237) 222 20 28 45 / 222 21 12 42
Fax : (237) 222 20 48 11
Courriel : FAO-CM@fao.org
Site Web : <http://www.fao.org/cameroun>

**Union Internationale
des Télécommunications (UIT)**

M. Jean Jacques Massima-Landji,
Représentant pour l'Afrique centrale et Madagascar
Bureau de zone de l'UIT
pour l'Afrique Centrale et Madagascar
Union Internationale des Télécommunications, Immeuble
CAMPOST, 3^{ème} étage B.P. 11017 Yaoundé, Cameroun
Tél. : +237 222 22 92 92 Fax : +237 222 22 92 97
Email: itu-yaounde@itu.int
<http://www.itu.int/net/about/vision.a>



CONTACT

Bureau du Coordonnateur Résident
du SNU au Cameroun
Téléphone : (237) +222 20 08 00/01
Fax : (237) +222 20 07 96
Courriel : www.cm.one.un.org
Boite postale : 836 Yaoundé Cameroun